

PV du CODIR Région Sud FFESSM du 23 mai 2020

A L'ESTAQUE

Le CODIR s'est tenu dans l'application des règles sanitaires actuelles, à savoir : une réunion de 10 personnes maximum en présence physique et les autres en visioconférence par l'application ZOOM prise spécialement.

Présents :

En présentiel : Georges COPPOLA, Jean Lou FERRETTI, Bernard GAUTHIER, Christine LACROIX, Philippe BERNARDI, Henri ROYER, Jean Claude JONAC, Brigitte SCORSONELLI, Yann RUELLO (CTS), Frédéric DI MEGLIO.

En visioconférence matin /ap midi : André RAUCH, François LIZERO, Pierre MEDALIN, Béatrice BOZON, Sandrine SAUGE MERLE, Annie MILLET, Valérie HUET, Serge GEARAIN

Invités en visio : Présidents CODEP : Bruno BOZON, Marc LEMEZO, Pierre TRAPE (excusé pour AM)

Excusés : CODIR : Mohamed BELADEM, Philippe PEYRUSSE, Michèle TOURETTE
CODEP : Guillaume VIAL

Conformément à l'ordre du jour réalisé par le Président, tous les points ont été abordés.

COMITE DIRECTEUR REGIONAL RESTREINT : 10h30-13h30

Ouverture de séance : 10h30

Ordre du Jour CODIR :

-1 Point sur le personnel salarié

-Sylvie prend sa retraite le 30 juin comme prévu. Nous la remercions de ces quatre années passées avec notre Comité. Elle va transmettre toute ses informations et connaissances du comité à la nouvelle secrétaire à partir du 2 juin.

-Elisabeth notre secrétaire comptable en télétravail va transmettre ses informations du comité à la nouvelle secrétaire en juillet. Pour cela, elle reviendrait à Marseille sur 1 semaine. A cette occasion et aussi pour mieux réinvestir Elisabeth dans la vie du Comité et dans le travail d'équipe (démotivation due à son éloignement et à des raisons personnelles privées), il a été décidé avec elle sur sa demande et avec son plein accord, qu'elle reviendrait 1 semaine tous les 2 mois au comité à Marseille. Le comité prendrait en charge l'hébergement, le petit déjeuner à l'hôtel IBIS (Estaque) et le repas du soir puisqu'elle n'a plus de solution d'hébergement familial. Celle-ci désirerait venir avec son véhicule personnel pour se déplacer sur place lors de ses séjours.

- Chantal GOBBI sera la nouvelle secrétaire administrative qui commencera ses fonctions le 2 juin au siège du comité. Le président fait lecture de son profil professionnel. Et les raisons du choix suite à l'impossibilité pour l'autre candidate pressentie au départ (celle-ci quittant la région). Il présente le contrat détaillé de formation qu'il a formalisé avec elle et pôle emploi concernant son embauche. C'est intéressant pour le comité car il va permettre une aide à la prise de poste (40 à 45% du SMIC sur un an).

- Pendant le confinement COVID, nos deux secrétaires en poste ont été mises en chômage partiel de mi-mars à fin mai (réduction de 50% leur activité respective) et ont été mises 1 semaine en congés.

- 2 Résultats des 3 votes électroniques

- Proposition de l'IRA (Apnée) JM BLOND : 19 votes pour = ACCEPTE
- Proposition du budget prévisionnel 2020 (avant l'AG de mars): 19 votes pour = ACCEPTE
- Aide collaborative COVID sur les licences : 19 votes : 1 abstention, 18 votes pour = ACCEPTE

- 3 Rapport du Président

o Les subventions :

- ANS (ex CNDS)
 - Demande faite : 19600€ Le comité a baissé volontairement le montant pour permettre de favoriser les Codep et les Clubs.
- Ville de Marseille
 - Demande faite pour le Champ de France photo, mais il n'y a aucune réponse à ce jour.
- le Conseil Régional
 - le bilan a été fait et envoyé ce qui a permis de recevoir le reliquat de la demande de 2019.
 - Pour 2020 la demande a été faite nous aurons probablement 17000€ sur les 20000€ demandé.
 - Maisons de la Région et filière subaquatique intégrée au plan de relance Tourisme régional (vu crise économique liée au Covid), Fred Di Meglio a demandé à Direction Com de la Région de financer (4000 à 4500€) le magazine AQUASUD édition 2020 car les partenaires financiers publicitaires prévus se sont retirés vu la crise Covid.

o Les Actions :

- **Handisub à l'Elysée :** Il y a eu la Conférence nationale du Handicap à Paris le 8 février avec Emmanuel MACRON et 11 Ministres à l'Elysée, nous y avons été invités suite à l'obtention du label national « tous concernés par le handicap » en 2019 avec notre stage Handisub. Notre projet a été mis en avant parmi 500 autres projets et a bénéficié d'un clip vidéo de qq minutes tourné par le service communication du Secrétariat d'Etat aux personnes en situation de handicap.
- **La Solidarité avec les EHPAD** (kits d'O2 mises à dispo) au début du Covid. 91 clubs ont répondu à l'appel et mis à disposition leurs bouteilles (moyenne de 2 bouteilles). Le CNOSF a repris l'action et l'a diffusé dans son journal national « SportMag ». Pour le différent sur le sujet avec la FFESSM Nationale, Fred Di Meglio s'est expliqué et remercie le Conseil Régional à travers son Président Renault MUSELIER qui a soutenu notre Président de comité auprès de l'ARS, ce qui a tout solutionné. Il n'en reste pas moins le problème soulevé par Fred concernant la mise à disposition de bouteille d'O2 en cas d'accident de plongée en mer sur 2 bateaux de clubs différents ...
- **Questionnaire aux structures :** pendant la phase de confinement du Covid, un questionnaire a été envoyé aux structures pour faire un bilan et connaître leurs desideratas pour une éventuelle aide. Plusieurs structures ont réalisé un prêt sans intérêts garanti par l'Etat. Leur retour concernait surtout une demande de masques de protection.
- **Dotation gracieuse de masques.** Notre Président a donc commandé fin avril 700 masques FFP2 pour les secouristes (masque de type réanimation pour intervention en cas d'accident de plongée), 3.000 masques alternatifs en tissu norme Afnor pour les encadrants et a fait réaliser des affiches plastifiées pour

l'affichage dans chaque structures (affiche labélisée visant à rassurer les pratiquants). Pour un total de 14000€ Livraison pour fin mai. Les dotations seront envoyées par la poste aux 340 structures, dont le coût postal sera pris en charge par les Codeps respectifs.

- **Les locaux du comité** ont été également pourvus de matériel désinfectant afin de recevoir au mieux les participants de réunions.
- **Aides aux structures**, elle a été votée par voie électronique par les membres du comité directeur sur la base d'une remise de 10€ pour chaque licence prise de la fin du confinement (11 mai) au 14 septembre. Cette remise est composée : 7€ pour la Région et de 3€ pour les Codep, dans le cas de licence Adulte. Remise également sur les licences Jeunes : 5€ (3€ pour la Région, 2€ pour le Codep) et pour les licences Enfants : 2€ (1€ pour la Région et 1€ pour le Codep). Elle se traduira sur la facture faite par le Comité par une mention « *remise Covid Coreg et Codep* ». Ceci correspond à plus de 5.000 licences, donc une aide financière de la part du Comité Régional de 35000€
 - Question de Philippe BERNARDI : Pour les structures qui sont débitrices de longue date ? Réponse : Il y aura une proposition d'un plan d'apurement de dettes avec le Comité via la Trésorière Générale.

Notez que en Occitanie et en Bretagne Pays de Loire, le National a organisé une licence à 1€ Mais cette option n'est pas une aide en soi aux structures mais plutôt une action visant à limiter la perte de licenciés vers d'autres organismes. Le Comité Sud désirait plutôt apporter un soutien financier à ses structures elles-mêmes, atteintes par la crise économique.

○ Tourisme et Conseil Régional :

- **Les Maisons de la Région / Conseil Régional :**
 - Constat : 50% des structures sportives (commerciales et associatives) du Nautisme sont de la plongée.
 - Les Maisons de la Région qui sont en contact avec notre Président ont 5 sites de projet itinéraires dans le cadre du projet européen trans-frontalier Neptune-Maritimo, dont un qui est la grotte Cosquer.
 - Fred Di Meglio fait lecture de la lettre qu'il a écrite à Renault MUSELIER via le canal « les maisons de la Région » concernant le péril de la filière plongée régionale.
- **Plan de relance du Tourisme**, il est dirigé par le CRT (Comité Régional du Tourisme) et la Direction Comm. du Conseil Régional.
 - Intégration de la filière plongée dans ce plan de relance post Covid.
 - Le Conseil Régional va s'impliquer dans GALATHEA et ferait des publicités cet été sur la plongée en région Sud dans magazine PLONGEZ pour relancer le tourisme.

Reprise des activités :

Certaines structures étaient déjà prêtes pour la reprise juste après le déconfinement, suite au dossier de préparation à la reprise transmis par le Président à toutes nos structures.

Reprise facile dans le 83, reprise moins facile dans le 06, reprise très difficile dans le 13 (il y a eu des problèmes entre les préfets maritimes et de région : parc des calanques interdit et plages interdites par mairie de Marseille). Noter un gros travail de communication à travers notre FaceBook et notre site web régional pour aider à l'information dans la valse des décrets et arrêtés.

Questions-Réponses :

Marc LEMEZO : Quand les masques arrivent t'ils ? Réponse : fin mai-début juin.

Information donnée pour le 84 : action direct avec les EHPAD secteur public du 84 où le partenariat avec Air Liquide a pu jouer. Remarque : sur le littoral, on a beaucoup de contrats avec Linde gaz.

Fred DI MEGLIO : il devrait y avoir un rectificatif sur le site national concernant les modalités de désinfection du matériel, suite à la production d'un document clair de la Commission Médicale sur ce sujet, mais qui n'a pas été médiatisé à ce jour par le siège national.

Jean Lou FERRETTI : concernant les achats groupés éventuels, faire attention au problème de TVA non récupérée pour les structures commerciales.

Bruno BOZON : Le lac de SERRE PONCON est ouvert depuis le 20 mai.

Philippe BERNARDI : La CNAM propose une aide de 5000€ pour la désinfection et la protection vis-à-vis du Covid19 si l'on présente un dossier avec factures de 10000€ (gel, masques, plexiglas). Bien analyser le contexte.

Philippe remercie la Région et les Codep pour l'aide apportée aux structures. Et pour la clarté et la facilité des informations fournies pour la reprise des activités. Il dit aussi « l'avenir, c'est de faire revenir les plongeurs chez nous, par la publicité ».

- 4 Rapport Trésorière Générale (CHRISTINE)

A ce jour 11 structures n'ont toujours pas réglées leurs affiliations. Leur compte fédéral a été de ce fait bloqué.

Point sur les factures non-payées :

- Depuis maintenant 3 mois (2^{ème} quinzaine du mois) un email de relance avec joint le détail du compte fédéral (débit /crédit) est envoyé à toutes les structures ayant un retard de paiement de plus de 30 jours.
- Pour les structures ayant un retard de paiement de + 120jours (actuellement un total de 109 549, 65 € de factures non réglées), un courrier en AR va être envoyé aux structures afin de recouvrer les sommes dues. Il sera proposé pour les structures ayant des difficultés financières un plan d'échelonnement du remboursement de la dette qui devra être suivi scrupuleusement. Sans réponse de la structure sous 8 jours à compter de la réception de l'AR le compte fédéral sera bloqué.

Depuis le début du confinement très peu de rentrées d'argent, mais les charges fixes restent les mêmes. Nous n'avons pas actuellement de problème de trésorerie, mais nous devons être très vigilants dans les mois futurs.

Concernant les commissions : nous étions partis sur un budget global de 77 000 € pour l'exercice saison prochaine 2020-2021. Ce budget va certainement être revu à la baisse compte tenu du contexte actuel.

Questions-Réponses :

Pierre TRAPE : Le nom des structures n'ayant pas réglé leurs affiliations pour le Var ? Réponse : Le nom des clubs était mentionné en bas du courrier envoyé à chaque Codep avec le montant de réversion pour les affiliations.

Bruno BOZON : pour les subventions non utilisées. Réponse : l'utilisation a été élargie jusqu'au printemps 2021 pour les actions à long termes.

- 5 Rapport Secrétaire Générale

Concernant l'AG de mars à Toulon :

Elle s'est très bien déroulée. L'emplacement à Toulon était très bien.
Le quorum des présents et représentés a été très bon. 92 repas pris sur place.

QUORUM

NOMBRE DE CLUBS ET SCA :		267
NOMBRE DE CLUBS ET SCA PRESENTS ET REPRESENTES :		110
% CLUBS ET SCA :		41,20
NOMBRE DE VOIX :		545091
NBRE DE VOIX CLUBS ET SCA PRESENTS ET REPRESENTES :		313149
% VOIX :		57,45

Concernant les licences :

Comparatifs	Licences
Mars 2019-2020	-413
Avril 2019-2020	-594

Sept-Avril 2019-2020	-622
----------------------	------

Pour le mois de mars 2020, nous avons perdu 413 licences par rapport au mois de mars 2019.

Pour le mois d'avril 2020 nous en avons perdu 594 par rapport à avril 2019.

Par contre si l'on regarde de sept à avril 2020 versus sept à avril 2019, nous n'en avons perdu que 622. Il faut maintenant que la saison estivale soit positive avec reprise effective des activités.

- 6 Point Responsable des Sca et impact de la crise :

Philippe BERNARDI intervient, il remercie le Président et les Membres du CA pour leurs implications et aides aux SCA suite au Covid19. Il remercie les Présidents des Codep qui ont aussi aidé les SCA.

Il signale la complexité des textes avec de rapides changements, l'absence d'une vision claire sur la reprise d'activité. Les points bloquants au 23 mai pour une reprise commerciale rentable sont les suivant:

- pas d'hébergement et restauration,
- déplacement 100KMS,
- 10 personnes sur le bateau.

Ces éléments ont engendré l'annulation de tous les groupes d'avant saison. L'impact financier est disparate en fonction du fonctionnement des structures Pro :

- Très peu d'impact pour les structures de petites tailles qui reçoivent peu de groupes. Aucun impact pour les structures qui ont essentiellement une activité estivale.
- Fort impact sur les structures qui reçoivent des groupes et qui gèrent aussi des hébergements.

Philippe Bernardi insiste sur l'importance de la communication sur la plongée dans notre grande et belle région: Il faut faire venir des plongeurs dans le Sud. Adhérer et relayer : le plan de relance Touristique de la région Sud : ON A TOUS BESOIN DU SUD !

- 7 Point sur CTAS (subventions ANS) : YANN RUELLO

Les demandes des Codep ont toutes été faites, elles seront étudiées en juin. L'étude des demandes des clubs pour les subventions Agence Nationale du Sport se feront le 26 mai avec notre Commission Territoriale d'attribution des subventions (CTAS) faite de Yann Ruello (référént), Christine Lacroix, Frederic Di Meglio, Jean Claude Jonac, Jean Lou Ferretti, Pierre Trape, Marc Lemezo, Bruno Bozon et Guillaume Vial.

Dix-Neuf dossiers de clubs et vingt-deux actions clubs sont à l'étude. En 2019, il n'y avait eu que 5 clubs. Gros travail du référént auprès des clubs pour rendre admissibles leurs dossiers. L'enveloppe maximale plafond dédiée aux clubs proposée par la FFESSM sera utilisée, soit 19 675 €

- 8 Activités Subaquatiques Jeunes : Serge GEAIRAIN

-Pour les CIGALIA ;

CARRY LE ROUET : annulation de la session prévue fin juin vu le Covid, une demande de report a été faite pour septembre le 5 (voire le 12sept) auprès de la Mairie. Format probablement moins dimensionné que de coutume. Il faudra relancer les Présidents de Commissions cet après-midi.

CAVALAIRE : probablement pas cette année mais repoussé en 2021.

-Pour Vital Sport : la manifestation aura lieu les 12 et 13 sept à Bouc Bel Air. Il faudra faire les demandes d'assurances pour la manifestation.

-Le dossier concernant les lycées est en cours.

-9 AG élective Régionale St Maximin région Sud : c'est réservé depuis début mars, au niveau du Couvent Royal de St Maximin pour le samedi 7 novembre.

- **L'AG Nationale** annulée fin mars à Aix les Bains vu le Covid serait reportée entre mi sept et mi oct, se sera une AG physique et le budget prévisionnel de l'année écoulée (1/9/2019 à 31/8/2020) serait alors voté à postériori.

Pour l'AG Elective Nationale nouvelle olympiade, le Ministère des Sport donne jusqu'au 30 avril 2021 pour les faire. L'on s'orienterait vers une AG nationale Elective fin mars-début avril 2021, ceci devrait être défini lors du prochain CDN.

- 10 Les Bourse pour les cadres : Christine LACROIX doit relancer le groupe pour les délibérations. Jean Lou FERRETTI se propose de prendre le relai de pilotage, vu la charge de travail liée à la Trésorerie.

- Prochain Codir : fin septembre, à définir (fonction date choisie pour l'AG nationale).

COMITE REGIONAL ELARGI AUX COMMISSIONS de 14h00 à 16h00

Présents :

En présentiel : Georges COPPOLA, Jean Lou FERRETTI, Bernard GAUTHIER, Christine LACROIX, Frédéric DI MEGLIO, Henri ROYER, Jean Claude JONAC, Brigitte SCORSONELLI, Yann RUELLO (CTS)

En visioconférence : François LIZERO, Béatrice BOZON, Sandrine SAUGE MERLE, Annie MILLET, Valérie HUET, Serge GEAIRAIN

Invités en visio : Présidents CODEP : Bruno BOZON, Marc LEMEZO. Excusés : Guillaume VIAL, Pierre TRAPE

Commissions et Référents en visioconférence: Serge GEAIRAIN, Fabrice DELPRAT, Jean Pierre ASCHIERI, Alain BEAUTE représentant de Grégory POIRIER, François SCORSONELLI, Véronique LAMARE, Yann STREBLER, Jean AZEMAR, André GROUSSET, Guillaume CHEMIN,
Représentés : Jérémie PRIEUR DREVON représenté par Brigitte SCORSONELLI.
Excusés : Serge XIMENES.

Début de séance : 14h00

-**Le Président** reprend et résume les informations générales relatives au Comité faites le matin.

-**La Trésorière Générale** appelle le RDV pour le budget prévisionnel 2020-2021 des commissions qui aura lieu le 20 juin. Comme expliqué aux membres du Codir le matin nous étions partis sur un budget global Commissions pour l'année comptable (qui ira du 1/9/2020 au 31/8/2021) de 77 000 € pour l'exercice 2020-2021. Ce budget va certainement être revu à la baisse compte tenu du contexte actuel. Nos deux Trésorières envoient un cadrage aux Commissions.

- **La Secrétaire Générale** présente le bilan des licences fait le matin. Elle explique le fichier concernant les subventions pour le Conseil Régional, envoyé précédemment à tous les présidents. A savoir c'est un fichier qui va permettre de noter le budget prévisionnel par activités, de suivre celles-ci et de remettre un rapport d'activités le plus précis possible.

ASJ : Serge GEAIRAIN reprend les infos qu'il a données le matin et demande aux présidents de se monopoliser pour CIGALIA de septembre.

APNEE : L'apnée a reporté toutes ses activités, l'examen MF1 est reporté également à la fin août pour qu'il reste sur le budget 2020

ARCHEO : Absente

BIO et Environnement : Les actions prévues en juin ne sont pas annulées pour l'instant.
Les sorties : Camargues, Rando Sub et Port Cros, prévues en juin sont reportées en juillet.
Les formations de mars, avril et mai sont reportées en 2021

HOCKEY : Les championnats régionaux de Hockey se sont terminés avant le confinement. Les formations n'ont pas pu être réalisées à cause de la fermeture des piscines et seront reportées en 2021.

JURIDIQUE : elle a résolu ou aidé à résoudre les problématiques dû au Covid19

MEDICALE : La formation prévue le 27 juin se fera en fonction du déconfinement sinon elle sera reportée le 26 septembre. La journée Toulonnaise de Médecine de plongée, programmée au 28 novembre.
Echange sur la gestion pour la désinfection du matériel, nous recommandons les directives de la commission nationale médicale.

NAP : La manche de Coupe du Monde à Aix a été bien sur annulée. Le championnat régional Eau Libre est reporté à la saison prochaine (2021). La formation d'initiateurs a été terminée avant le confinement. L'entraînement des champions a été arrêté à cause de la fermeture des piscines, il est en attente des réouvertures. Le Président du Comité Régional essaie de trouver une solution pour nos Sportifs Haut Niveau à travers le Président du CROS qui est aussi Directeur des équipements sportifs de la Métropole Aix-Marseille Provence. Le Championnat des clubs prévu en fin d'année est pour l'instant maintenu.

NEV : La saison n'a pas commencé. Les stages de saison et l'intervention avec la NAP ont été annulés. Les gorges du Verdon et de l'Ardèche sont inaccessible car a plus de 100km en mai.

PÊCHE S/M : Les formations théoriques ont continué avec le respect du confinement. Le club AVSC va prendre le relais pour la pratique dès que c'est possible.

PHOTO VIDEO : Rien n'a été fait, aucune réunion mensuelle tenue depuis février. Les stages de juin et de juillet sont en attente. Les Championnats de France de photos prévus à Marseille fin août sont pour l'instant maintenus.

PSP : La compétition à Massy en octobre est maintenue, mais les candidats vont manquer d'entraînement. Question informatique à François LIZERO : Point sur les licences en doublon ou non arrivées.
Réponse : Les brevets ont été actualisés ou en cours d'actualisation, pour les licences, François va regarder personnellement.

SOUTERRAINE : Brigitte a lu le mot envoyé par Jérémie qui s'excuse de son absence et de sa non représentation. « *Nous avons un stage qui était prévu le 6 et 7 juin et nous le reporterons en septembre. Pour les autres opérations nous avons tout suspendu jusqu'au 2 juin et nous ferons une reprise progressive ensuite, en espérant que cet été on puisse retrouver des conditions moins complexes...* »

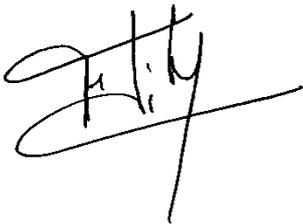
Commission TECHNIQUE représentée par Alain Beauté : Les 6 et 7 juin le stage Monitorat Initial à la journée est maintenu, il fera suite à une formation réalisée en mai en visio-conférence. Le stage Final du 22 juin à NIOLON est en attente car NIOLON n'a pas encore répondu sur sa faisabilité. Le Stage MF2 de fin août est maintenu.

HANDISUB : Les formations ont été reportées. Pour la reprise, il y a toute la problématique des contacts et des gestes barrières liée au Handicap.

En vue de la future Olympiade, nous demandons à chaque Président de commission régionale de réfléchir à la succession. Prochain CODIR prévu fin septembre (fonction date d'AG nationale de mars reportée).

Fin de la séance à 16h00

Le Président Frédéric DI MEGLIO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Di Meglio', with a long horizontal stroke extending to the right.